

Cayenne, le 17 octobre 2009

## **JOURNEE INTERNATIONALE DU REFUS DE LA MISERE**

### **COMMUNIQUE DE PRESSE INTERASSOCIATIF - GUYANE**

La journée internationale du refus de la misère est l'occasion pour les associations à orientation humanitaire de la Guyane de crier leur colère face à la montée de la précarité et de l'exclusion de leurs usagers, toujours plus nombreux et pressants.

Nous, associatifs, le plus souvent bénévoles, nous déplorons l'instrumentalisation « à bon compte », à laquelle nous sommes poussés, par les pouvoirs publics. Pourtant, de nombreux organismes nationaux comme la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) l'ACSE (Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances) ainsi que des organismes internationaux, comme la commission internationale des Droits de l'enfant, dénoncent actuellement les discriminations dont sont victimes les populations précaires de Guyane pour l'accès aux soins, au logement, à l'identité et à l'éducation.

Nos associations se substituent de plus en plus souvent aux défaillances des politiques et services publics qui devraient avoir en charge pleinement la solidarité nationale et à l'esprit l'équilibre, constamment nécessaire, de la cohésion sociale de la région Guyane.

La dépendance croissante des associations majoritairement tournées vers les fonds publics, versés annuellement, ne peut pas favoriser les développements d'actions audacieuses et pérennes pourtant utiles à la sécurisation des parcours de vie de nos usagers.

Notre désarroi est immense face à l'injustice et à l'indignité constatées. Nous nous tenons debout par passion et par cœur et nous refusons collégialement toute entreprise de destruction du tissu social. Nous appelons les responsables d'état, territoriaux, ou des administrations :

- à recentrer leurs actions sur l'Homme plutôt que sur le profit;
- à anticiper toutes décisions qui déstabilisent une vie ou une famille comme les très actuelles et nombreuses destructions des squats, le renouvellement tardif entraînant rupture de droits au séjour, à la couverture sociale et autres prestations sociales, les entraves aux démarches de scolarisation;
- à assumer la solidarité fondamentale face à la maladie par une facilitation globale de l'accès aux soins, la création et l'amplification d'une vraie PASS assumée, la responsabilisation de la médecine de ville face à ses devoirs, le respect strict des textes par les institutions en charge de la protection de l'enfance et de la sécurité sociale ou encore du droit au séjour pour raisons médicales.
- en ayant toujours en tête le mot « Humanité », en soutenant le refus de la machine à expulser, l'accueil décent des demandeurs d'asile et la mise à disposition d'un centre d'accueil des demandeurs d'asile, la création urgente d'une plateforme de distribution alimentaire fonctionnelle;

Les difficultés de notre travail dans cette société qui parfois déraile et souvent défaille, nous poussent à exiger la juste application du droit par tous les niveaux de responsabilité, l'arrêt d'une tendance pernicieuse à la substitution « à bon compte » et le respect de la dignité de l'Homme et de ses droits fondamentaux.

**AIDES Délégation départementale de Guyane – Association L'Arbre Fromager**  
**Association pour le Développement de l'Éducation et la Recherche (ADER)**  
**Association Régionale des Médiateurs en Santé Publique (ARMSP)**  
**Association de Soutien aux Familles Malades et Formations (ASFMF)**  
**La Ligue des Droits de l'Homme – La Cimade – Médecins du Monde**



la Cimade  
L'humanité passe par l'autre



**ARMSP GUYANE**